



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre le racisme

Question au Gouvernement n° 1397

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

M. le président. La parole est à M. Pierre-Christophe Baguet, pour le groupe UDF.

M. Pierre-Christophe Baguet. Monsieur le Premier ministre, ce dimanche, en fin d'après-midi, le fils du rabbin de Boulogne-Billancourt a été sauvagement agressé par six voyous. C'est un acte antisémite caractérisé, les insultes ciblées ayant précédé les coups. Cette agression survient quelques semaines seulement après celle d'un autre jeune garçon, à la patinoire et après celle d'un professeur à la sortie de l'école Maimonide. Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, s'était à l'époque rendu dans cet établissement scolaire.

Alors qu'il n'existe aucun conflit de communauté dans la ville, la communauté juive de Boulogne-Billancourt est de plus en plus inquiète et au-delà, tous les juifs de France. Monsieur le Premier ministre, vous avez donné des instructions, mais la communauté visée et l'ensemble de nos concitoyens attendent des réponses et des actes. La médiatisation de ces agressions intolérables qui se succèdent, semaine après semaine, est une nécessité car elle doit aboutir à une prise de conscience. Mais ce qu'il faut d'urgence c'est procéder à l'arrestation et à la condamnation de ces voyous.

Quels moyens entendez-vous donner à la police et à la justice pour faire respecter la loi qui doit s'appliquer à tous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'intérieur.

M. Jean-François Copé, ministre délégué à l'intérieur, porte-parole du Gouvernement. Monsieur le député, Dominique de Villepin actuellement retenu au Sénat, a adressé dès hier un message à l'intention de la victime de cet acte antisémite ignoble ainsi qu'à sa famille, pour témoigner à la fois de l'indignation et de la colère du Gouvernement mais aussi de sa totale détermination à tout faire pour que les auteurs de cet acte indigne soient retrouvés et sanctionnés, comme la loi le prévoit.

Cela s'inscrit dans la démarche du Gouvernement qui, à l'initiative du Premier ministre, a constitué un comité interministériel très engagé sur tout ce qui touche à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme.

Nous avons en effet assisté ces dernières années à une montée insupportable et inacceptable de ces actes et il nous faut donc dans ce domaine être tous pleinement mobilisés.

Ce comité s'intéresse bien sûr aux moyens légaux de les combattre, notamment à la loi Lellouche, mais aussi aux moyens budgétaires, car il faut s'engager dans une sécurisation de tous des lieux de cultes sensibles et mener un vrai grand travail de prévention et de sensibilisation.

Dans ce domaine, où la lâcheté et l'indignité n'ont ni limite, ni frontière, notre devoir est de lutter contre l'ignorance. La commémoration du débarquement du Normandie, par exemple, nous donne l'occasion d'exercer notre devoir de mémoire, notamment vis-à-vis des enfants de toutes sensibilités religieuses, de toutes origines. Tous les enfants de France doivent savoir qu'il y a soixante ans, des hommes et des femmes de bonne volonté se sont levés, toutes confessions réunies, pour lutter contre la barbarie au nom des valeurs de la République et de la démocratie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Christophe Baguet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (9^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1397

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : intérieur (MD)

Ministère attributaire : intérieur (MD)

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juin 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juin 2004